



MAIRIE D'AUJOLS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUJOLS SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 01 OCTOBRE 2015

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Geneviève DEJEAN, Thierry DELTHEIL, Thierry POUZERGUES, Jean OLLER, Anne-Sophie GABET, Pierre BORJON, Claude MERLI

Absents excusés : Michèle BERGOUGNOUX, Yasmina LOISEAU, Flavie TALOU-JAFFRENNOU, Jean-Louis SATTLER

Secrétaire de séance : Claude MERLI

Approbation du procès-verbal de la séance du 26 août 2015

Après lecture, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 26 août 2015 est approuvé par l'ensemble des conseillers présents, sans observation.

FINANCES : Décisions Modificatives Budgétaires

Pour rétribuer le Personnel non titulaire en remplacement de Madame Catherine MARTY, nous devons effectuer un transfert du compte 6419 Remboursements rémunérations Personnel au compte 6413 Personnel non titulaire d'un montant de 4500€.

Délibération : Le Conseil délibère et décide à l'unanimité d'autoriser le transfert du compte 6419 au compte 6413 d'un montant de 4500€.

ACCEPTATION DON LOCATELLI

Pour marquer leur attachement à la commune et à la faveur de leur mariage, Madame et Monsieur LOCATELLI ont fait un don de 100€. Madame le Maire propose d'affecter ce montant aux activités périscolaires.

Délibération : Le Conseil délibère et décide à l'unanimité d'affecter ce don de 100€ aux activités périscolaires.

CIMETIERE : Point sur le dossier

Le SDAIL (Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot) a présenté une seule proposition de devis d'un paysagiste. Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) souhaite que trois propositions de devis soient présentées. Le SDAIL et le CAUE vont travailler en concertation pour ce projet mais c'est le SDAIL qui pilote le dossier. Le SDAIL doit faire en sorte que nous ayons les dossiers avant fin novembre 2015 pour pouvoir demander les subventions : DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et enveloppe parlementaire.

PARC NATUREL REGIONAL DES CAUSSES DU QUERCY : Soutien à sa candidature au label « Géoparc »

Le Parc déposera cet automne sa candidature au label international « Géoparc ». Ce label soutenu par l'UNESCO, permettra de renforcer l'attractivité des Causse du Quercy et son rayonnement en France comme à l'international.

Madame le Maire nous demande si nous désirons soutenir ce projet ?

Un courrier entérinant la décision unanime du Conseil Municipal de soutenir à ce projet sera adressé à Mme la Présidente du Parc.

TEMPÊTE DU 31.08.2015 : Point sur le sinistre

Les réparations du sinistre du toit de l'Église ont été évaluées à 1 332.00 € TTC par l'expert de GROUPAMA. L'appartement de l'École a subi également des dégâts consécutifs aux fuites d'eau. Les réparations des lambris ont été évaluées à 214.20 € TTC et à 573.00 € pour la peinture. La franchise pour ces différents sinistres est de 840.00 €

AFFAIRES SCOLAIRES : Bilan de la rentrée

La rentrée s'est bien passée. 23 enfants sont scolarisés cette année. Une réunion périscolaire a eu lieu le 28 septembre pour discuter de différents sujets et notamment sur les propositions d'activités périscolaires : jardinage, reportage avec Antenne d'Oc, Chiens du cœur, etc. Madame Chantal THOURON remplace Madame Catherine MARTY.

AFFAIRES SCOLAIRES : Aménagement préau École

Il est envisagé de cimenter le préau. Une commission a été créée pour étudier la meilleure solution.

AFFAIRES SCOLAIRES : Info sur nouveau contrat personnel PROSPORT

Dans le dernier compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 août 2015, nous avons développé les particularités du contrat 2015-2016 de Monsieur Adrien COURCHINOX.

Nous rappelons que la Communauté de Communes s'est désengagée de 9 heures. La commune de CIEURAC prend finalement en charge 4 heures et AUJOLS 5 heures. Avec cette plage horaire, il sera plus aisé d'employer Monsieur Adrien COURCHINOX dans les meilleures conditions. Nous rappelons que le contrat prend en compte un nombre total d'heures de travail de 25 heures.

QUESTIONS DIVERSES

- **Transition énergétique** : Dans le cadre de l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEP CV), lancé par Madame la Ministre de l'Écologie, le Parc naturel régional des Causses du Quercy a été retenu comme « territoire en devenir » et peut à ce titre bénéficier d'une dotation minimum de 500 000 € destinée à soutenir des projets de collectivités en faveur :

- De la réduction des consommations d'énergie
- De la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- De la production d'énergies renouvelables
- D'un urbanisme durable

Un programme d'actions est à établir, dans les plus brefs délais, composé de projets d'investissements conduits en maîtrise d'ouvrage publique (bâtiments, sites).

Les éventuels projets devant parvenir au Parc avant le 30 septembre 2015, nous avons mis en attente cette demande et comptons répondre rapidement, notamment sur la rénovation de l'éclairage public.

- **Veillée du 26 février 2016** : Une veillée du Parc aura lieu le 26 février 2016 à la salle des fêtes. Le thème proposé est l'Histoire Géologique du Quercy.
- **Congrès des Élus** : L'Association des Maires et Élus du Lot (AMF 46) organise chaque année un Congrès Départemental des Maires et Élus du Lot. Ce Congrès a eu lieu le dimanche 4 octobre 2015 au Parc des Expositions de Cahors. Le thème central des débats porte cette année sur : « Le numérique : un enjeu majeur pour notre territoire ». Le Président de l'AMF 46, Monsieur Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE et les autres intervenants ont fait ressortir l'importance du numérique pour une économie rationnelle et efficace et une vie sociale harmonieuse, compte tenu des difficultés auxquelles seront confrontés les communes et les départements :

- Baisse des dotations d'État 30%

- Transfert des compétences

- Baisse drastique des investissements 30%

- Conséquences : Augmentation des impôts locaux

Un numéro hors-série de Contact Lotois, le magazine trimestriel d'information du Département du Lot traitant le Très Haut Débit vient d'être édité et sera diffusé prochainement.

- **École** : L'ancien photocopieur de l'École sera proposé au SICTOM pour 150 €, en l'état.
- **Le Jour de la Nuit** : Le samedi 10 octobre 2015, c'est le Jour de la Nuit. C'est un événement national et festif de sensibilisation :

- A la pollution lumineuse,
- A la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé,
- Et aux économies d'énergie,
- Pour sa 7ème édition, près de 500 événements auront lieu partout en France :
- Des sorties nature,
- Des randonnées nocturnes,

- Des soirées contes,
- Des extinctions de monuments et de l'éclairage public,
- Des observations des étoiles,
- Des conférences /débats

Aujourd'hui 11 millions de lampadaires et 3,5 millions d'enseignes lumineuses éclairent notre territoire la nuit. En un an, 2 millions de points lumineux **supplémentaires** ont été installés. 75% des lampadaires actuellement en service ont plus de 25 ans.

La commune d'AUJOLS participe au Jour de la Nuit.

L'éclairage public sera hors service sur l'ensemble du village toute la nuit.

- **Maison des Jeunes** : Le scellement de la table de ping-pong sera effectué prochainement.
- **Collectif Varaire du 22 août 2015** : Après le tragique accident survenu lors de la préparation de la fête de Varaire, un Collectif a été créé pour recevoir les dons en vue d'aider les familles des victimes et le Comité des Fêtes. Des formulaires ont été distribués aux familles d'AUJOLS ;
Madame le Maire demande au Conseil si la Municipalité doit faire un don ?
Le Conseil délibère et conclut à l'unanimité que cette action relève des particuliers et des associations.
- **Cérémonie du 11 novembre** : La préparation de la Cérémonie de l'Armistice 1918 est bien avancée. Les personnes qui s'occupent de cette tâche, Madame Marie-Rose TOURNOU, Monsieur Jacques TOURNOU , Madame Colette BISMES, Madame Gisèle RAUZIERES, Monsieur Jacques TALOU , ont fait un travail remarquable à la hauteur de l'évènement.
La population aujolaïse est conviée à assister à cet évènement.
- **L'Agenda d'Accessibilité Programmée** : (Ad'AP) est fait et a été remis à la Préfecture par Madame le Maire.